

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'AAVE tenu le 29 avril 2018

Présents : Jacques Berger, Colin Bruhière, Aude Courbon, Armel Farez, Rémi Goutines, Frédéric Le Jan, Jean-Noël Marquet, Jean-Louis Millan, Emmanuel Turlet, Benoît Pontanus

Gestionnaire du restaurant

Le contrat avec le précédent gestionnaire du restaurant expire fin avril 2018. Un état des lieux sera établi le 30 avril. Reste en suspens la récupération de tables et chaises, de luminaires, de bonbonnes de gaz, de loyers impayés.

Le CA a reçu les candidats souhaitant reprendre le restaurant. Le CA retient Christelle Pastre.

Point ressources humaines

La gestion des fiches de salaire et le suivi des jours de présence des employés de l'AAVE sera dorénavant assuré par Jacques Berger (merci à François Troughkine d'avoir assuré cette charge jusqu'à présent).

Pour l'instant, nous n'avons pas encore identifié l'instructeur qui assurera la fonction d'adjoint au chef de centre de juin à août prochain. L'objectif est d'avoir trouvé la personne à mi-mai.

L'AAVE recherche des « service civique » et des stagiaires d'école d'ingénieur devant faire un stage ouvrier. A ce jour, pas de suite donnée aux candidats reçus.

Point trésorerie

Un rendez vous a été pris avec le Crédit Agricole pour officialiser le changement de président, trésorier et donner les pouvoirs à qui de droit.

Un contact sera pris par le trésorier auprès d'un cabinet d'experts comptables afin d'apprécier l'aide professionnelle qui pourrait être apportée et définir quel en serait le coût.

Point sur la sécurité et la formation

Philippe Lhotellier est venu présenter devant le CA les actions prises en matière de sécurité. Outre la réunion sécurité en début de saison destinée à l'ensemble des membres, des actions spécifiques ont été définies en lien avec le chef de centre et dans l'esprit des orientations de la FFVV. Ces actions sont présentées dans la revue Spirales.

Philippe Lhotellier soumet au CA des propositions pour améliorer la disposition de la salle du simulateur et faire une montée de version du logiciel Condor, logiciel implanté sur le simulateur. Cette évolution logicielle nécessite de prévoir un ordinateur plus puissant. Sur le principe, le CA donne son accord et demande que le budget associé lui soit communiqué (de l'ordre de 1000€).

Travaux

Les travaux pour le passage de câbles depuis la salle de briefing jusqu'aux toilettes du restaurant afin de créer une alarme sonore seront effectués en mai.

En complément des travaux d'isolation réalisés en 2017, le changement des fenêtres et portes de la salle de briefing, de la fenêtre de la cuisine des chambres et de la porte côté sont prévus fin mai début juin.

Les travaux de peinture sur les murs des bâtiments ont commencé, mais leur avancement est

fonction de la disponibilité de quelques bénévoles.

Adaptation du parc

Le regelcoatage du Duo Discus PAP a pris du retard. Ce planeur devrait être de retour en deuxième quinzaine de mai.

Des housses ont été fabriquées par des bénévoles (merci Micheline) et les housses commandées devraient arriver courant mai. Ainsi, chaque planeur du club aura ses housses. Il sera demandé aux membres de veiller à houer les planeurs à chaque fin de journée.

L'hélice de l'ULM Dynamic a enfin été changée. Cet ULM a été peu utilisé au premier trimestre en raison des conditions météorologiques pluvieuses. Cette machine sera notamment utilisée pour le remorquage des planeurs monoplaces.

Un point sera établi à mi-année sur les matériels à acheter : radios 8,33kHz, calculateurs, parachutes, casques pour les pilotes de remorqueurs.

Une réflexion sera engagée pour apprécier quel planeur biplace serait le mieux adapté pour les besoins de l'AAVE : école de base, campagne, voltige. Des compléments d'information seront pris sur le Perkoz et sur les possibilités de subventions si toutefois l'achat pouvait s'orienter vers un planeur neuf.

Communication et promotion du vol à voile

La revue Spirales est un excellent support pour promouvoir le vol à voile et l'AAVE. Il est demandé aux membres de transmettre photos et projets d'articles à François Besse.

Le document « Qui fait quoi ? » permettant d'associer les activités de l'AAVE et les référents sera mis à jour courant mai.

Une suggestion est de contacter des « youtubeurs » afin de leur faire découvrir le vol à voile afin qu'il fasse des vidéos assurant la promotion de notre activité.

Activités vélivoles et événements à venir

Le stage à la montagne, Saint Auban, a une fois encore été très apprécié grâce notamment à l'organisation efficace de Benoît. Malgré une météo maussade la première semaine, de nombreux vols ont été réalisés puis des vols en onde et en altitude (>4000m) la seconde semaine pour un total d'environ 350 heures. Merci aussi à l'encadrement apporté par Pierre Lemaire.

Les « 4 jours de Buno » début mai seront aussi l'occasion de faire le régional Ile-de-France. A cette même date se déroule le championnat de France 2018 à Bailleau.

L'AAVE sera présent au meeting de la Ferté Alais en exposant un planeur et lors de la présentation d'aéronefs de collection par Benoît.

Le 23/24 juin, le BIA fête ses 50 ans. L'AAVE est sollicité pour faire des vols d'initiation et exposer un planeur.

Activité drone

L'entreprise Bayer utilise des drones pour repérer des terrains et apprécier l'évolution de cultures agricoles. Cette activité drone se fait en concertation avec l'AAVE pour éviter d'interférer avec l'activité vélivoile. Toutefois, une vigilance s'impose lorsque ces drones sont utilisés à proximité ou non du terrain, le plus fréquemment en début de journée.

GESASSO

GESASSO, logiciel imposé par la FFVV, sera à renseigner par chaque pilote. GESASSO se veut être l'outil de gestion des formations, des qualifications et de l'activité des clubs de la FFVV. Pour mémoire, l'activité de chaque pilote est à suivre en période glissante (et non sur année civile) en dissociant l'activité vol à voile, TMG et les différents moyens de mise en l'air.

Utilisation d'un ULM privé pour des baptêmes commerciaux

Le CA de l'AAVE a constaté qu'un pilote possesseur d'un ULM basé sur l'aérodrome de Buno proposait des vols d'initiation rémunérés au départ de l'aérodrome de Buno, et ce, sans qu'aucun membre du Conseil d'Administration ni même le Chef pilote n'ait été consulté auparavant. Le CA a indiqué à ce pilote que le règlement intérieur mentionne qu'aucun membre de l'AAVE ne peut effectuer au sein de l'Association un travail aérien rémunéré.

Prochaine réunion

Dimanche 17 juin à 10 heures